

RAPPEL DE PRODUIT

RACLETTE Baechler

Alimentation / Lait et produits laitiers

Raclette

Marque : **Baechler**

Modèle ou référence : **Fenugrec lot 23 0471 et 23 0473**

date de péremption 26/12/2023 au 02/01/2023 Ail

des ours lot 23 034 8 et 23 044 8 date de péremption

27/09/23 au 28/12/2023 Poivre vert Baies roses lot 23 0324 date de péremption du 04/01/2024

- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**

Conditionnements : portions au libre service ou emballés à la coupe

Date de commercialisation : 27/09/2023

Date de fin de commercialisation : 12/10/2023

Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur

Marque de salubrité : Suspicion et présence de listéria

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Antonin, ASLG, Basse, CNF, Comtal,

Disfrais, Duroux, Elsadis, FF Auvergne , FF Rhone Alpes,

Fromagerie des neiges ,Laiterie Gilbert, Lodi produit,

Losfeld, OF Eulalie, Ouest frais, Prestisud, Thomas

Export, Traditions terroirs, Valserine



Publication du : 13/10/2023

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : au rayon coupe ou libre service

Motif du rappel : suspicion ou présence de listéria

Risques encourus : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires)**.

Date de fin de la procédure de rappel : **12/11/2023**

Informations complémentaires publiques : **Se rapprocher de votre point de vente**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

